

L'AGGLOMÉRATION

INFOS PRATIQUES

BARBERAZ

→ **Club de l'Espérance**
Marché de Noël : un producteur de foie gras, la Ferme de Rougebeolles, sera présent pour une dégustation vente de ses produits du terroir. Aujourd'hui de 9 heures à 13 heures.

Salle associative du Stade.

Josette Faquin :
☎ 06 82 26 79 36.

→ Les messes en paroisse

Horaires habituels des messes. Le samedi soir, messe anticipée à 18h30 en l'église de Barberaz et à 18 heures à Saint-Pierre-de-Lémenc.

Les dimanches, messe à 8 heures à l'Oratoire des Capucins, à 8h au Carmel, à 9 heures à Sainte Thérèse, à 10h30 au Sacré Cœur.

Tous les dimanches.

Paroisse Sainte Trinité-Chambéry, Maison paroissiale, 348 Faubourg Montmélian à Chambéry.

→ Réunion publique

Réunion publique de quartier de la Madeleine, informations sur les travaux et échanges avec les élus mercredi 6 décembre à 20 heures.

Foyer Hubert Constantin, rue Centrale.

Mairie :
☎ 04 79 33 39 37.

✉ social@barberaz.fr

→ Concert événement

Les "Chics types et Ahmed Mouici" jeudi 14 décembre à 20 h 30. Au Brin de Zinc.

BARBY

→ Groupe randos Saint-Michel

Sortie prévue aujourd'hui curienne-curienne par le circuit de la motte castrale.

Équipement habituel et pique-nique. Covoiturage, rendez-vous café associatif aujourd'hui à 9 h 45. "Au bonheur d'une pause" - Café associatif - Place de la mairie.

Groupe randos Saint-Michel :
☎ 04 79 33 08 51.

CHALLES-LES-EAUX

→ **Commemoration**
Au monument aux morts (à côté de l'église) le mardi 5 décembre à 11 h 30.

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Mardi 5 décembre à 11 h 30.

À côté de l'église (monuments aux morts).

→ **Soirée projection "Photos et diaporama"**
L'atelier photo de Challes-Culture loisirs vous propose une fois par mois une soirée photos et diaporamas ouverte à tous. Un rendez-vous sympathique. L'occasion de partager ses images et leur histoire. Places limitées.

Mardi 19 décembre de 20 heures à 22 h 30.

Mardi 30 janvier de 20 heures à

22 h 30.

Mardi 27 février de 20 heures à 22 h 30.

Mardi 27 mars de 20 heures à 22 h 30.

Mardi 24 avril de 20 heures à 22 h 30.

Mardi 29 mai de 20 heures à 22 heures.

À la médiathèque Samivel, salle Elizabeth Loyer, rue du Grand Barberaz. Gratuit.

Challes Culture loisirs :
☎ 04 79 72 66 31.

SAINT-BALDOPH

→ Ateliers de remise à niveau de conduite

En association avec le club des Chênes et la sécurité routière. Conférence gratuite ouverte à tous mardi 5 décembre de 14 heures à 17 heures.

À la salle Pré Martin. Gratuit.

→ Marché et fête de Noël organisées par le Sou des écoles

De nombreux stands de décorations et de produits du terroir.

Venue du père Noël entre 14 et 18 heures.

Promenade en calèche, boîte aux lettres pour le père Noël et nombreuses animations.

Buvette et petite restauration sur place. Il reste des places pour les stands.

Samedi 9 décembre de 10 heures à 19 heures. À la salle Pré Martin.

Sou des écoles :
☎ 04 79 72 70 84.

Mail :

✉ sou.stbaldoph@gmail.com

→ Concert de Noël par la chorale "Air mélodies"

La chorale "Air mélodies" proposera des chants sacrés, orthodoxes, contemporains et de Noël.

Participation du groupe Nuances. Les deux chorales sont dirigées par le chef de cœur Hervé Corrotte.

Vin chaud offert à la fin du concert dimanche 10 décembre à 17 heures.

À l'église, 8 €.

Gratuit pour les jeunes (- de 13 ans).

Chorale "Air mélodies" de Pause loisirs dirigée par Hervé Corrotte :
☎ 06 15 97 91 33.

✉ erricomm@aol.com

SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ

→ Braderie

Organisée par le Sou des écoles aujourd'hui de 9 h 30 à 16 heures.

À la salle des fêtes. Gratuit.

→ Adhésions et inscriptions au ski club

Permanence pour les adhésions mercredi 6 décembre de 19 heures à 21 heures.

Vendredi 8 décembre de 19 heures à 21 heures.

Au chalet des boules aux Frasses.

☎ 06 63 69 92 16.

✉ fjlep.ski.liberte@gmail.com

BARBERAZ

Le regroupement des professions médicales entre dans sa phase concrète

La commune de Barberaz entame la dernière partie de son nouveau centre bourg, sur le site de la Fabrik, qui prévoit de mixer logements, bureaux et services de proximité. « Son emplacement, connecté au centre-ville de Chambéry et aux axes majeurs de transport, lui confère une situation unique au sein de la métropole Savoyarde », vante le projet. « Avec des espaces de travail flexibles, adaptés au travail collaboratif, fonctionnels. »

Un outil parfait, sur le papier, pour accueillir un des projets majeurs du maire David Dubonnet : proposer aux habitants une offre médicale et paramédicale complète et des activités commerciales pouvant être liées à la santé.

Un contretemps dû à un manque de candidatures

Mais ce projet s'est heurté à un problème inattendu, une fois ses contours définis : derrière l'offre architecturale et le potentiel du site, un manque de candidatures professionnelles a contraint le constructeur Vinci, l'agence d'immobilier d'entreprise Axite CBRE et le maire, dans son rôle d'intermédiaire, à démarcher auprès de professionnels de santé.

Un contretemps qui n'a pas découragé les acteurs du projet d'implantation de regroupement de professions médicales et paramédicales, qui commençaient une démarche de séduction auprès de candidats potentiels. « Nous avons dû prospecter pour intéresser les professionnels à notre projet, tout en subissant la pénurie

de l'offre qui est un constat d'époque. Nous avons donc sollicité une liste de candidats potentiels via le site de l'ordre des médecins et le syndicat des jeunes médecins généralistes, du "bouche à oreille" et avec des courriers », explique le maire David Dubonnet.

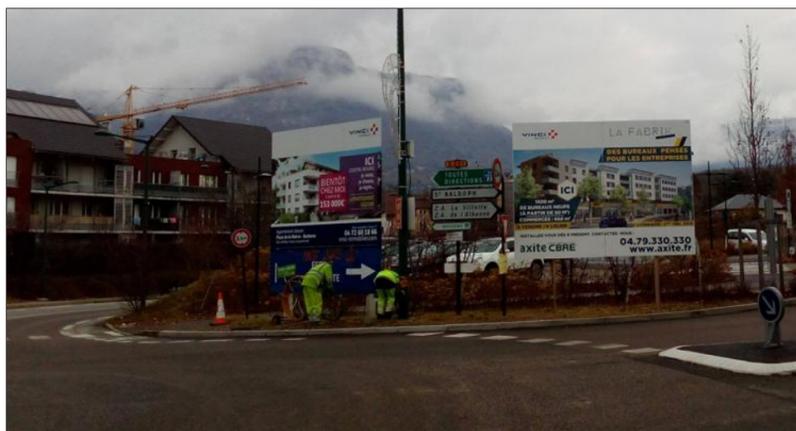
Une première réunion d'information (propositions chiffrées, contraintes et désidérata) au début de l'automne, suivie d'une nouvelle réunion plénière en mairie avec les candidats, les représentants d'Axite et le responsable des travaux à la mairie de Barberaz, le 24 novembre dernier, ont posé les jalons importants dans la chronologie du projet.

« La projet a pris vie »

« La préférence de travailler en équipes pluridisciplinaires et la mutualisation de l'investissement étaient deux paramètres que nous avons pris en considération. Notre projet existait seulement, maintenant il prend vie. »

La réunion de la semaine dernière a permis de présenter les plans redessinés par les architectes. Des plans qui seront proposés aux participants en fonction de leurs propres besoins et de leur spécialité (des aspects techniques et financiers ont été échangés).

Les personnes présentes ont manifesté pour la plupart leur désir de poursuivre l'aventure, des offres de prix plus personnalisées vont être adressées aux postulants. Une prochaine réunion définira le périmètre des implantations et des professionnels qui s'installeront. Le maire se veut relative-



Actuellement, le site de la Fabrik a cet aspect.



Le projet a pris du retard face au manque de candidatures professionnelles mais pourrait être livré mi 2019. À la fin des travaux, la zone ressemblerait à cette image.

ment confiant : « Il n'y a plus de temps à perdre dans un contexte national de pénurie de médecins, sujet pour lequel les pouvoirs publics sont très

souvent interpellés. Nous restons confiants dans la démarche qui a été entreprise et attendons la concrétisation de ce qui sont aujourd'hui des op-

tions en réservation ferme. » Le bâtiment pourrait être fonctionnel au 2^e trimestre 2019.

Jérôme DAVID

Le tennis club au top au niveau des performances et du nombre d'adhérents

Le tennis club vient de tenir son assemblée générale dans la salle Jules Daisay, en présence de nombreux adhérents, du maire, David Dubonnet, de plusieurs élus et de Nathalie Laumonier, conseillère départementale du canton.

C'est le président Jean-Marc Vincent qui a ouvert la séance en brossant le tableau d'une saison bien remplie, en performances comme en aménagements nouveaux. Mais en premier lieu, le président a demandé une minute de silence en mémoire de Gilbert Gros, récemment décédé.

Cette année, d'importants travaux ont été réalisés, à compléter par d'autres tout aussi importants avec toujours l'espoir de voir venir des courts



Les jeunes ont été mis à l'honneur par l'entraîneur Alexis George.

courts. Un appel a été lancé au père Noël en ce sens avec également une rénovation du club house qui affiche 36 ans d'existence. Cette année, la réfection des courts a été intégralement payée par le club.

Pascale Philippon, le trésorier, a fait ressortir un bon bilan financier, malgré le coût de la réfection des courts. Pour l'éclairage, le maire a répondu à l'intervention d'un des anciens présidents au sujet de son financement, « que la com-

mune a toujours été aux côtés du club pour participer financièrement à certains travaux dans la limite de ses possibilités financières par des subventions. » « Tout comme le département », a ajouté Nathalie Laumonier.

Le président est revenu sur les bonnes performances enregistrées cette année par toutes les équipes, messieurs et dames, dans les différentes tranches d'âges, ainsi que les plus jeunes qui ont brillé en cette saison. Ces jeunes étaient d'ailleurs mis à l'honneur par l'entraîneur du club, Alexis Georges.

Cette année, la fête du club, en juin, a été une belle réussite et reste toujours un temps fort de la saison.

Avec ses 319 adhérents, dont 312 licenciés et 140 enfants à l'école de tennis, le club de Barberaz se situe en tête des clubs du comité de Savoie.

La réunion s'est terminée par un buffet préparé par des membres du club.

B.P.

LOCALE EXPRESS

BARBERAZ

Inscriptions pour le ciné-seniors

→ La prochaine séance de cinéma pour les seniors aura lieu le jeudi 14 décembre au cinéma "le Challenger" à Challes-les-Eaux pour la projection du film "Jalousie", réalisé par David et Stéphane Foenkinos, avec Karin Viard et Anne Dorval.

Les inscriptions sont reçues en mairie au 04 79 33 39 37 jusqu'au 6 décembre.

Attention à l'arnaque aux calendriers

→ L'école de danse "Mambo rock" a été informée à plusieurs reprises que des enfants, parfois accompagnés d'adultes, se faisant passer pour leurs parents, vendent actuellement, dans la rue, sur des parkings de centres commerciaux, dans des restaurants, ou encore en faisant du porte à porte, des calendriers au profit de manifestations soi-disant organisées par le "Mambo rock".

Ceci est absolument faux. Il s'agit d'une utilisation frauduleuse d'identité de personnes profitant de la notoriété de l'école de danse.

Une main courante vient d'être déposée au commissariat de Police de Chambéry par la directrice Audrey Roy.

L'école de danse du "Mambo rock" tient à préciser que toutes ses activités sont uniquement exercées dans ses locaux de Barberaz et remercie toute personne sollicitée de ne pas répondre favorablement à une quelconque offre de ce genre.

BARBY

Conférence sur les rythmes de l'enfant et les rythmes scolaires à Barby

Barby a choisi de lancer une grande concertation sur les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée de septembre 2018. Un groupe de travail avec les enseignants, les parents délégués, le personnel communal et les élus concernés a été constitué. Les conseils des deux écoles émettront un vote consultatif avant le vote en conseil municipal, probablement fin mars 2018.

Dans le cadre de cette concertation, les élus de Barby ont organisé une conférence sur les rythmes de l'enfant, animée par Claire Leconte, chercheuse en chronobiologie, spécialiste de ce sujet et qui travaille depuis 30 ans dans de

très nombreuses écoles (avec les enseignants) à la mise en place de rythmes scolaires.

Respecter les rythmes biologiques de l'enfant

Près de 150 personnes étaient présentes, parents, enseignants, personnels des communes, et élus. Claire Leconte a rappelé qu'il fallait en priorité respecter les rythmes biologiques de l'enfant et parler de l'aménagement des temps de l'enfant qui va bien au-delà du temps scolaire (qui représente 10 % du temps de vie total de l'enfant). Parler de l'aménagement du temps de l'enfant signifie qu'il faut travailler et informer les familles, premier

éducateur des enfants.

Quelques règles à appliquer en ce sens : la régularité des heures de coucher, éteindre les écrans au moins 1h30 avant l'endormissement... Pour les temps scolaires, Claire Leconte a insisté sur le fait que le matin n'est pas équivalent à l'après-midi pour les apprentissages. Revenir à quatre jours avec autant d'heures le matin que l'après-midi serait, pour elle, « une grave erreur pour les apprentissages des enfants en particulier pour les enfants en difficulté ». Après son intervention, elle a répondu à de nombreuses questions marquant l'intérêt des participants sur cette conférence.



Barby a choisi de lancer une grande concertation sur les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée de septembre 2018. Première étape : une conférence sur les rythmes de l'enfant a attiré près de 150 personnes.